

II.

ENCLIQUETAGES À RESSORT INDÉPENDANT

Dans cette catégorie, se trouve en première ligne l'encliquetage usité dans la bonne montre de Genève (fig. 2). Il est de construction un peu compliquée, mais en général fonctionne assez bien, sauf que parfois le ressort passe sur le cliquet et que les vis sont sujettes à se desserrer. Malgré ces défauts, il est fort employé, car il fait un grand effet décoratif dans un mouvement bien fini.

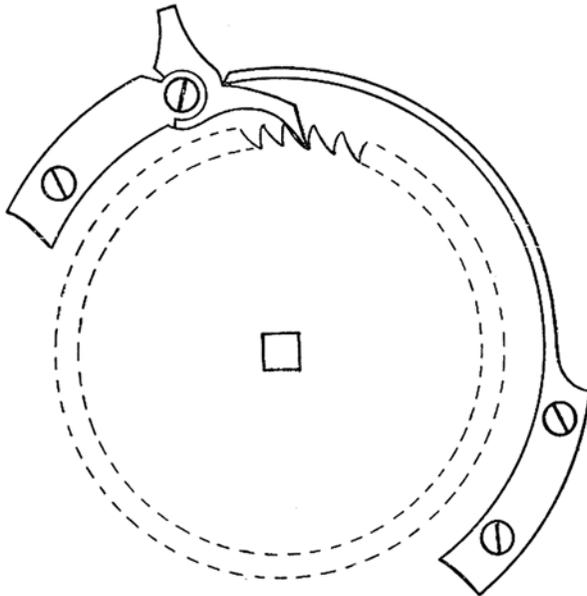


Fig. 2

Dans les calibres dits « revolver », afin d'éviter la rupture très fréquente du ressort employé comme cliquet, on a imaginé de le faire en deux pièces, ainsi que le représentent les figures 3 à 5 (brevet n° 1904). Le cliquet est fixé au pont de barillet, dans les trois modèles, au moyen d'une vis à repos : sur le pont (fig. 3), sur le côté du pont (fig. 4), enfin aussi sur le côté du pont (fig. 5), mais le cliquet étant de l'autre côté du rochet, de façon à avoir un ressort plus long que les précédents, ce qui le rend supérieur comme fonction.

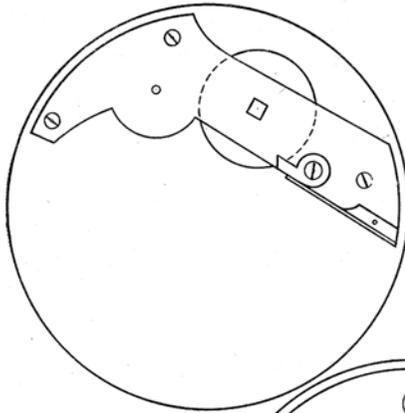


Fig. 3

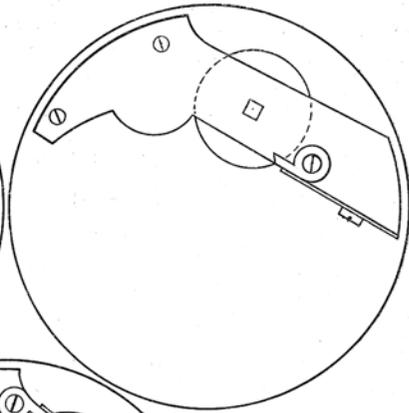


Fig. 4

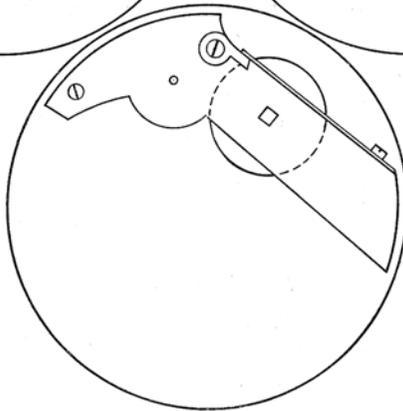


Fig. 5.

Ces trois systèmes ont en général l'inconvénient de ne donner aucun recul au haut du remontage, ou tout au moins de n'en donner que très peu.

La figure 6 (brevet n° 4654) nous montre un cliquet placé sur le côté du pont de barillet et pivotant sur la tête longue d'une vis à bout tourné, ou sur une goupille faisant pied de pont, ledit cliquet portant en outre une goupille saillante *a* contre laquelle vient agir un ressort longéant le pont de barillet, auquel il est fixé par une vis et dans lequel son corps est incrusté ; ce ressort est de plus muni d'un petit talon l'empêchant de manquer à ses fonctions, lors même que la creusure du pont de barillet qui le reçoit serait trop large.

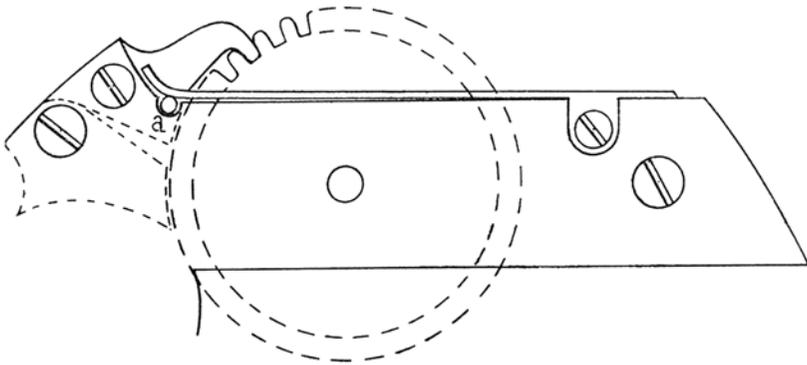


Fig. 6

Ce système est employé dans le but de pouvoir enlever facilement le cliquet ou le ressort en dévissant simplement leurs vis respectives,

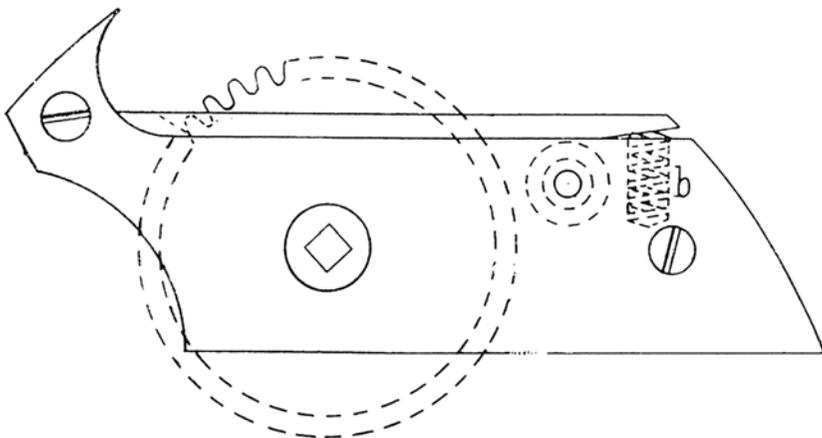


Fig. 7

le mouvement étant en boîte. Le cliquet est placé dans une entaille latérale pratiquée au bout du pont de barillet. Cet encliquetage n'a pas assez de recul.

Avec la figure 7 (brevet n° 21,798), nous avons un encliquetage du même genre et ayant le même défaut. Son originalité consiste en ce que le ressort est un boudin *b* logé dans une creusure latérale du pont, mais il est même inférieur aux précédents, parce que le levier sur lequel agit le boudin est fort court par rapport

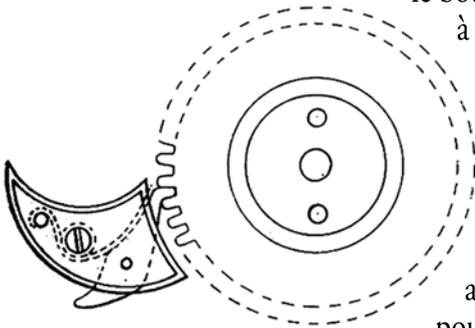


Fig. 8

à celui qui fait cliquet avec le rochet. On comprend que ce dernier est actionné par la partie inférieure du cliquet taillé en forme de dent.

L'encliquetage de la figure 8 (brevet n° 21,477) a la prétention d'être établi pour remontoir en vue, quoiqu'il

soit caché en partie; même défaut que les précédents, avec, en plus, un ressort évidemment fort délicat.

La figure 9 (brevet n° 23,212) représente un système d'encliquetage imaginé pour permettre le changement facile du ressort en cas de rupture ; c'est une excellente

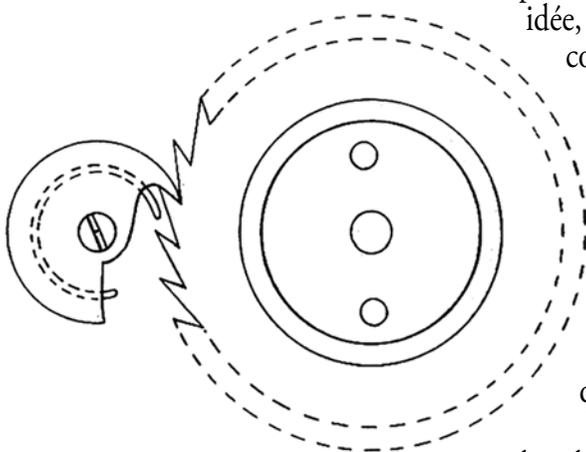


Fig. 9

idée, mais il vaudrait encore mieux chercher à réaliser le ressort incassable. L'exposé d'invention s'exprime comme suit :

Dans l'encliquetage de barillet comprenant un cliquet ou masse dite « demi lune » agissant dans les dents du rochet de barillet, le ressort actionnant ce

cliquet est placé généralement sous le pont de barillet, une extrémité de ce ressort traversant ce pont par une ouverture convenable pour agir sur le cliquet. Ce système présente l'inconvénient très grave que lorsqu'il y a rupture de ce petit ressort, il faut démonter complètement le pont de barillet pour la réparation nécessaire.

Mon invention consiste en ce que ledit ressort, au lieu d'être placé sous le pont de barillet, est placé dessus, directement sous le cliquet, dans une creusure du pont ménagée à cet effet.

Les encliquetages des figures 10 et 11 ont le grave défaut d'être actionnés par des ressorts trop courts.

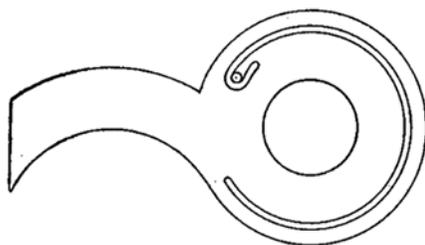


Fig. 10

Le cliquet représenté fig. 10 (brevet n° 4593) fonctionne par le moyen d'un petit ressort circulaire logé dans une creusure de la platine à laquelle il est fixé par une de ses extrémités, qui est recourbée de façon à pénétrer, dans un trou de la platine, tandis que l'autre, en forme de crochet, entoure une goupille faisant saillie sur la partie inférieure du cliquet.

L'encliquetage de la figure 11 se compose d'une masse pivotant sur une goupille du pont de barillet et d'un ressort *R* formé d'une tige flexible fixée par l'une de ses extrémités à la platine, au plan de laquelle

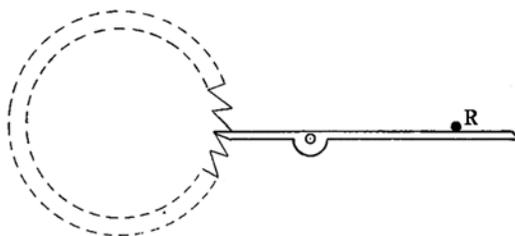


Fig. 11

il est perpendiculaire, et s'appuyant par l'autre extrémité contre la queue de ladite masse.

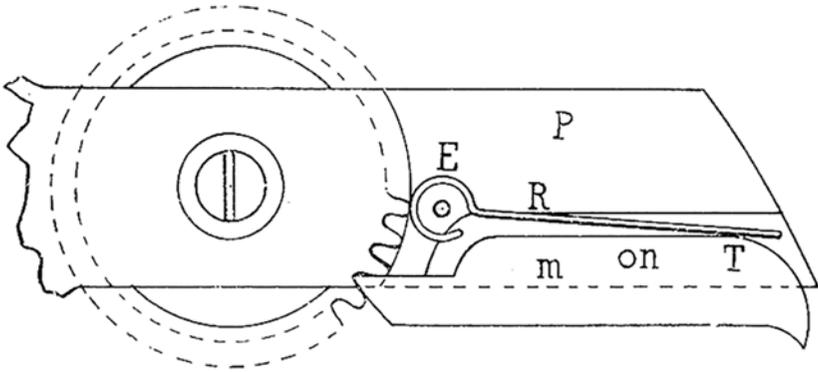


Fig. 12

Avec les divers encliquetages que nous venons de passer en revue, il faut, lorsqu'on veut opérer le désarmement du ressort de barillet, procéder par le moyen d'un outil quelconque, tournevis ou brucelles, et appuyer sur la lame du ressort ou sur le bec du cliquet pour désengrener ce dernier d'avec le rochet. Les sept encliquetages qui vont suivre sont munis d'un appendice de désarmement, en vue de faciliter cette opération.

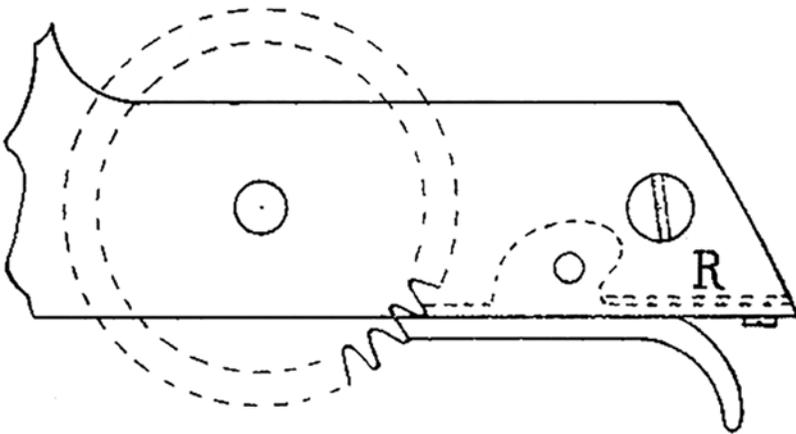


Fig. 13

L'encliquetage de la figure 12 (brevet n° 20,634), destiné spécialement aux calibres dits « revolvers », est fort simple : la masse m pivote sur une goupille n du pont de barillet P ; le ressort R, formé d'un simple fil métallique, est maintenu dans une entrée circulaire E pratiquée dans le pont, et son extrémité appuie contre le talon T de la masse.

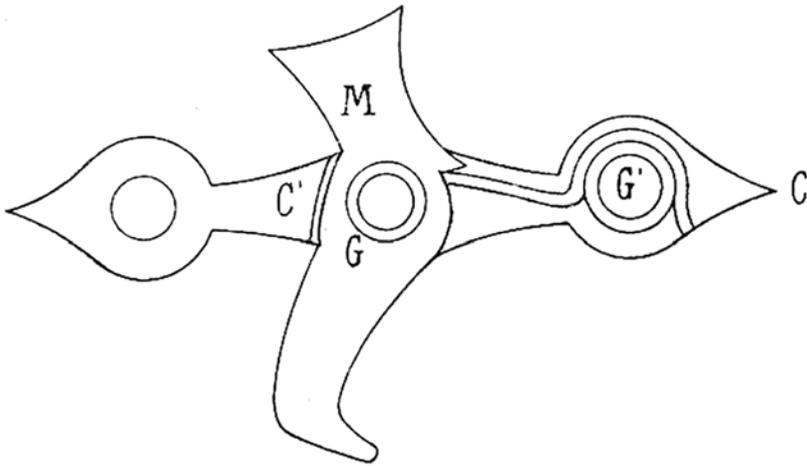


Fig. 14

Un couvre-rochet retient le tout en place de sorte qu'aucune vis n'est nécessaire. Pour désarmer le ressort de barillet, on maintient le talon T de la masse.

Un encliquetage du même genre est représenté par la figure 13 (brevet n° 13,905) ; il ne diffère du précédent que par la position du ressort R, qui est placé contre le flanc du pont, dans une creusure.

La partie principale de l'encliquetage que représente, vu par dessous, la figure 14 (brevet n° 5096), est un pont qui porte le cliquet et le ressort d'encliquetage. Cette pièce a deux gouttes, G et G', et deux talons, C et C' ; la masse M du cliquet oscille sur la goutte G, et le ressort entoure la goutte G', s'accrochant par un bout au talon C, tandis que son autre extrémité vient s'appuyer contre un cran de la masse.

Le ressort est donc complètement caché sous le porte-encliquetage, duquel ressortent seules, de part et d'autre, les deux extrémités du cliquet.

Dans l'encliquetage suivant (fig. 15, brevet n° 29,831), on a supprimé la vis du cliquet, qui pivote sur un pied *d*, entre la platine et le couvre-rochet, dans un logement de ce dernier.

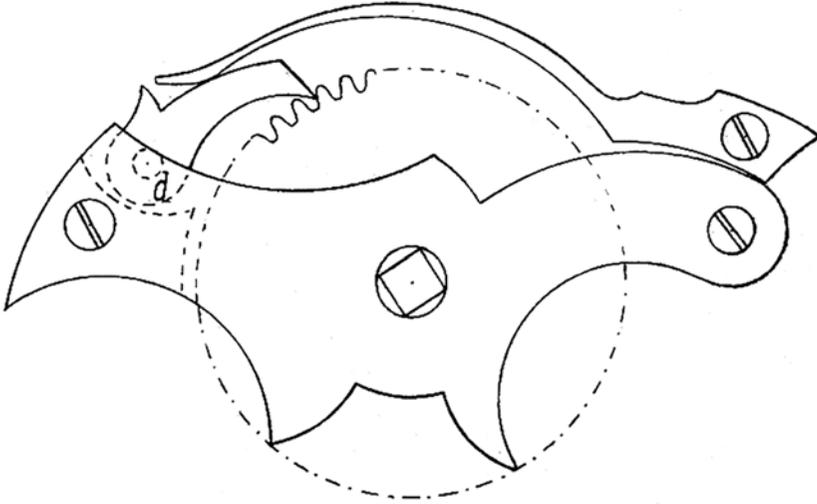


Fig. 15

Les encliquetages des figures 16 à 19 réalisent encore plus complètement le but poursuivi, le cliquet pouvant, dans ces modèles, rester soulevé sans être retenu par un outil quelconque.

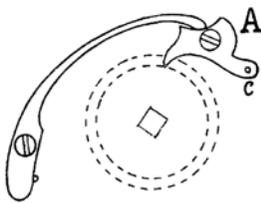


Fig. 16

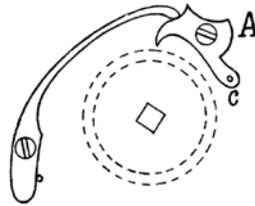


Fig. 17

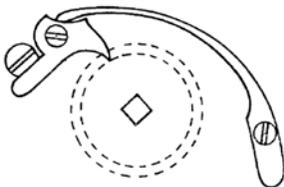


Fig. 18

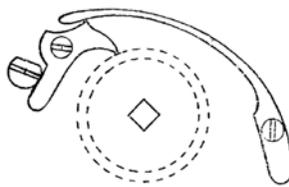


Fig. 19

Dans le premier (brevet n° 10,575), le cliquet A a une forme spéciale suivant laquelle il peut ou fonctionner normalement (fig. 16), ou rester soulevé pendant qu'on désarme le ressort (fig. 17).

Pour cela, il porte en *c* une goupille permettant de l'actionner avec le doigt.

Le même effet est obtenu dans le second de ces encliquetages au moyen d'une vis dont la tête est entaillée ; dans la position normale (fig. 18), le cliquet est engagé dans la denture du rochet, et pour l'en faire sortir d'une manière permanente, il suffit de tourner la vis d'un quart de tour (fig. 19).

L'encliquetage suivant (fig. 20, brevet n° 6066) est destiné à supprimer les vis, tout en permettant de tenir le cliquet dégagé du rochet en cas de réparation.

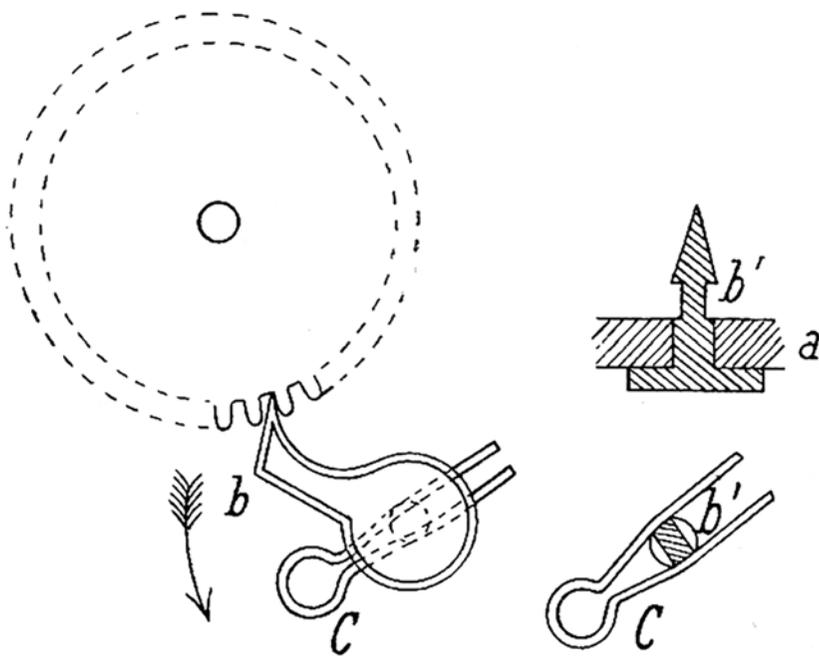


Fig. 20

Il consiste en un cliquet *b* disposé dans la platine ou le pont *a* et dont le pivot, représenté en coupe, comporte un col *b'*, mi-cylindrique, mi-méplat suivant deux faces opposées et parallèles, enserré par un